

MONTHEY La politique et les tarifs de stationnement sont repensés pour évacuer les voitures ventouses.

Un système de parcage simplifié

NICOLAS MAURY

«Il est parfois difficile de s'y retrouver. Sur notre territoire, pas moins de dix tarifications sont en vigueur. Notre politique en matière de stationnement est peu claire», convient Stéphane Coppey. Forte de ce constat, la Municipalité a choisi d'unifier ses pratiques en la matière. «Le but est clair: évacuer les voitures ventouses

normales pas moins de 229 places qui sont à disposition. «Tout comme la place Magnien près du collège de l'Europe et le parc du Reposieux, nous y pratiquerons des tarifs bas. L'idée est d'y regrouper les stationnements de longue durée», poursuit Stéphane Coppey. Le tarif de jour est fixé à 50 centimes l'heure, les soixantes premières minutes étant gratuites. «De nuit, entre 19 et 7 heures, la gratuité sera aussi la norme.»

Moins cher que Sion et Martigny

Dans les parkings souterrains – Cottérg, Château-Vieux – les quinze premières minutes (une heure pour M Central) seront non payantes. Le tarif sera ensuite de 1 franc l'heure. «L'augmentation ne sera que de 40 centimes l'heure par rapport à la situation actuelle. Si l'on compare à Sion, où la facture est triple, et à Martigny où elle est double, nous restons très attractifs», plaide le président. Qui remarque dans la foulée qu'il n'est pas dans les habitudes des Montheysans d'utiliser ces zones souterraines.

De fait, ceux-ci ont plutôt tendance à rester en surface. «Le centre-ville est le site où il y a la plus grande disparité actuellement. Aujourd'hui, si nous établissons une moyenne, le prix est de 1 fr. 20 l'heure. Il passera à 1 fr. 50, avec là aussi les premières quinze minutes, la nuit et la pause de midi (12 h-13 h 30) gratuites. Ces tarifs seront les mêmes que ceux pratiqués dans les autres villes du canton.

Clairément, nous voulons ainsi rendre le centre de la cité plus attractif.»

En vigueur dès le mois de juillet

Ces modifications ont été acceptées par le Conseil communal lundi. «Nous allons maintenant procéder à la mise à l'enquête nécessaire – notamment la signalisation. Notre but est que cette nouvelle tarification entre en vigueur au 1er juillet.»

Plus de 2500 places publiques ont été recensées au 31 décembre 2014 à Monthey, en tenant compte de la patinoire et des Mangettes. Environ 1000 d'entre elles sont souterraines.

Un nouvel état de lieux sera effectué en 2016, après la fin des travaux actuels liés notamment à la Petite Ceinture. ◻



Le réaménagement de la place d'Armes offre 229 places ont permis de lancer la démarche. entp

NOUVEAUX TARIFS

	Gratuité	Prix
Place d'Armes	60 min*	50 ct./h
Centre-ville	15 min*	1 fr. 50/h
Parking souterrain	15 min*	1 fr./h

* entre 12 h et 13 h 30

Nous voulons favoriser un roulement au centre-ville.»



STÉPHANE COPPEY
PRÉSIDENT
DE MONTHEY

au centre-ville et permettre un roulement, qui est notamment souhaité par nos commerçants», poursuit le chef de l'Exécutif.

Cette réflexion, la commune l'a entamée en parallèle au réaménagement de la place d'Armes, connue aussi en tant que place Cardinal.

Son goudronnage ayant débuté en octobre dernier, ce sont dé-

«Pourquoi attendre? Je veux télécharger mes films à la vitesse de l'éclair.»

Conçus en fonction de vos souhaits – les packs individuels Vivo: Internet, de l'agréable à l'ultrarapide, et Swisscom TV 2.0 – au choix avec ou sans téléphonie fixe.

La Suisse n'a jamais été aussi individuelle. Bienvenue.

«NOUS NE CHERCHONS PAS LE RENDEMENT»

En 2014, en mal de contractuelles pendant plusieurs semaines, la ville de Monthey avait dû faire appel à des agents de la police pour traquer les resquilleurs. «Les chiffres précis ne sont pas connus, mais il y a eu une petite baisse au niveau des amendes», relève Stéphane Coppey. Détaillant la nouvelle tarification hier en conférence de presse, il insiste: «Ce que nous mettons en

place actuellement vise avant tout à pouvoir proposer un système plus clair pour les citoyens.»

De son côté, la police municipale aura aussi un règlement plus simple à appliquer: «Mais notre volonté ne sera pas de faire de l'argent par ce biais. La Municipalité veut simplement promouvoir une utilisation optimale de l'espace à disposition», conclut le président. ◻ MM

MÉMENTO

VIONNAZ

Humour. La commission culturelle de Vionnaz accueille Bastien Grettton, jeune humoriste valetais, pour son one man show intitulé «Faut pas se sentir visé» ce samedi 28 février à 20 h 30 à la salle des Fontanies à Vionnaz. Première partie animée par Tamara, finaliste du Comedy Contest 2014 de Montreux. Gratuit pour les 15 ans et moins (accompagné d'un adulte), 15 francs pour les apprentis et étudiants, 20 francs pour les adultes. Ouverture de la salle et du bar dès 19 h 30.

TORGON

Yooner. Journée de test gratuit du yooner – sorte de kart des neiges – ce samedi 28 février dès 10 h à Torgon secteur Plan de Croix. Initiations gratuites, animations et course populaire

ACCÉDER AU MENU ▼